



# Communiqué de presse

1er décembre 2020

Page 1 sur 2

Alt-Moabit 140  
10557 Berlin

Tel. +49 30 18 681- 11022

Tel. +49 30 18 681- 11023

Tel. +49 30 18 681- 11089

presse@bmi.bund.de  
www.bmi.bund.de

## **Le secrétaire d'État parlementaire Volkmar Vogel fait aboutir l'Agenda territorial européen 2030**

**Responsable:**  
Steve Alter

**"La mise en œuvre de l'Agenda territorial 2030 vise à promouvoir le progrès économique, social et écologique en Europe."**

**Équipe de rédaction:**

Björn Grünewälder  
Dr. Markus Lammert  
Alina Vick  
Dr. Marek Wede

L'Agenda territorial 2030 encourage la réduction des disparités régionales et s'engage fermement à renforcer la cohésion sociale entre les individus, les communautés et les territoires en Europe. À cette fin, elle définit deux objectifs principaux pour le développement futur : Une "Europe juste" et une "Europe verte". Lors de leur réunion informelle, les représentants de l'UE, de la Norvège et de la Suisse responsables de l'aménagement du territoire et de la cohésion adoptent l'Agenda pour un avenir durable pour tous les lieux.

Volkmar Vogel, le secrétaire d'État parlementaire de ministre fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire: "La mise en œuvre de l'Agenda territorial 2030 vise à promouvoir le progrès économique, social et écologique en Europe. Elle contribue à créer des conditions d'investissement stables et plus prévisibles, renforce la cohésion au sein de l'Europe et favorise l'exploitation respectueuse et efficace des ressources naturelles. Or, pour pouvoir atteindre les objectifs ambitieux de l'Agenda, tous les niveaux administratifs et toutes les parties prenantes sont appelés à mener un débat intersectoriel et à mettre en œuvre conjointement les mesures pertinentes en matière d'aménagement du territoire en s'appuyant sur une base d'informations commune."

Le ministre portugais de l'environnement et de la protection du climat, João Pedro Matos Fernande, et le ministre slovène de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Andrej Vizjak, ont informé sur les prochaines étapes de la mise en œuvre de l'Agenda territorial 2030. Le Portugal et la Slovénie assurent la présidence du Conseil de l'UE en 2021. Cela signifie qu'ils auront un rôle central dans la poursuite de la mise en œuvre et de la communication de l'Agenda territorial 2030.

Les objectifs de l'Agenda territorial 2030 sont particulièrement importants et plus que jamais d'actualité, surtout en période de pandémie de coronavirus. La pandémie menace d'accroître encore les inégalités spatiales et sociales en Europe et relègue à l'arrière-plan des mesures importantes pour un développement territorial durable. L'Agenda territorial 2030 peut

donner des impulsions importantes pour un nouveau départ orienté vers l'avenir.

Les ministres de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Pologne, du Portugal, de la Norvège et de la Suisse, ainsi que d'autres États membres et institutions participants, lancent six mesures pilotes concrètes pour la mise en œuvre de l'Agenda territorial 2030. Pour l'Allemagne, le ministère fédéral de l'intérieur a annoncé qu'il mènerait une action pilote sur le thème des régions structurellement faibles jusqu'en 2023. Outre les régions allemandes, au moins trois autres régions de trois États membres différents de l'UE doivent être impliquées. Dans le cadre des mesures pilotes, les acteurs respectifs développeront et testeront des approches innovantes sur place et échangeront des informations sur ces approches dans toute l'Europe.

Les mesures de mise en œuvre de l'Agenda territorial 2030 peuvent être prises à tous les niveaux administratifs. Tous les acteurs clés sont donc appelés à mettre en œuvre l'Agenda territorial 2030 dans le cadre de leurs mandats réguliers et à contribuer à la réalisation des objectifs.

L'Agenda territorial 2030, un résumé, l'Atlas de l'Agenda territorial 2030 et d'autres informations sont disponibles sur [www.territorialagenda.eu](http://www.territorialagenda.eu) et [www.bmi.bund.de](http://www.bmi.bund.de).